

PROGRAMME

2023

4^{ème} Journée régionale des Soins Oncologiques de Support dans les Hauts-de-France

Organisée par :

6 avril 2023

Espace Mac Orlan
À Péronne

ONCO
HAUTS-DE-FRANCE
DISPOSITIF SPECIFIQUE REGIONAL DU CANCER



Avec le soutien de:



ATELIER Cancer et Travail

PROGRAMME I KNOW HOW concernant le maintien et retour à l'emploi pour les patients atteints d'un cancer : les avancées et 1ers résultats

Interreg 2 Seas Mers Zeeën I-KNOW-HOW

outils ▾ résultats les partenaires nouvelles ordre du jour au sujet de t.-n.- et | être l. | contact

Conserver ou reprendre le travail après un diagnostic de cancer.

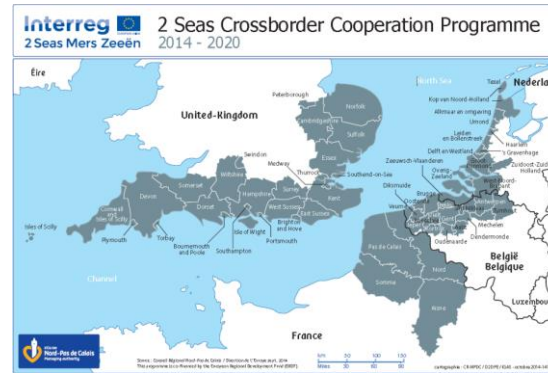
- ✓ Outil d'information en ligne
- ✓ Modèle de coaching professionnel
- ✓ Service de coaching pour les employeurs

Dr Laurence Vanlemmens

Projet/programme européen « I Know How »

Concernant le maintien et/ou le retour à l'emploi des personnes atteintes d'un cancer

- 2/2019 Acceptation projet
- 03/2023 Fin du projet



Objectifs ?

Améliorer l'employabilité des personnes atteintes du cancer en implémentant de nouveaux services innovants et durables pour les **employés, les employeurs et le personnel soignant et/ou accompagnant** afin de permettre le maintien/retour à l'emploi.

Comment ?

Co-crédation avec les parties prenantes

- d'un livret patient informatif (WP1) – en F : COL
- d'une formation pour les professionnels de santé (WP2) – en F : COL
- d'un service d'information pour les employeurs (WP3) – en F : MEL

France

Partenaires actifs :

- ☐ **Centre Oscar Lambret - COL**
- ☐ **Métropole Européenne de Lille - MEL**

Responsable : L Vanlemmens

Responsables : V Sellen, M Desmulliez

Partenaires observateurs :

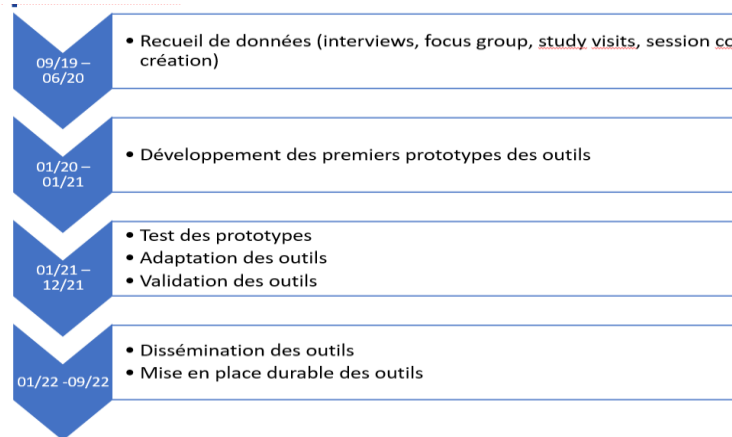
- AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
- ANACT-ARACT
- ARS : Agence Régionale de Santé
- Assurance Maladie
- Cancéropôle Nord-Ouest
- CARSTAT NORD PICARDIE : Caisse de retraite et santé au travail
- Comité Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer (LIGUE Nord)
- CPME NORD : Confédération des PME du Nord
- ISTNF : Institut de Santé au Travail du Nord de la France
- PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord
- Université des patients
- AMIE du Boulonnais : Association Mission Insertion Emploi du Boulonnais
- Roubaix : Centre Communal d'Action Sociale de Roubaix
- Roubaix : Ville de Roubaix

Autres partenaires en 2022

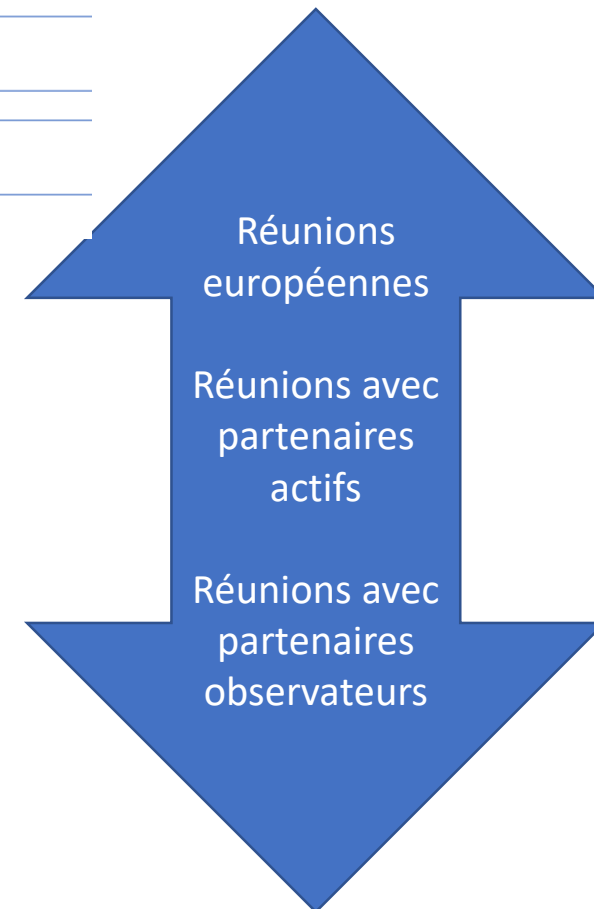
- Patients, Médecins traitants, RH entreprises ...: Relecteurs
- Réseau Onco Hauts de France : aide à implémentation

Méthodologie commune

- Revue de littérature et revue des systèmes de soins
 - Mise en évidence de points communs
 - mais aussi de spécificités propres à chaque pays
- Interviews avec patients/soignants/RH entreprises
 - Entretiens semi directifs



Groupe cible	Nombre d' interviews
Employés atteints de cancer Les personnes qui ont récemment reçu un diagnostic de cancer, qui se remettent d'un cancer ou qui sont en phase post-traitement	20 par region, 80 au total
Employeurs L'équipe de gestion des petites, moyennes et grandes entreprises (à l'exclusion des multinationales)	10 par region, 40 au total
Professionnels de la santé Oncologues, infirmières, ergothérapeutes et assistantes sociales	10 par region, 40 au total
Coachs de travail Professionnels, bénévoles ou experts patients qui guident les employés atteints du cancer dans leur cheminement vers le retour au travail	5 par region, 20 au total



- Réunions de co créations au sein de chaque pays

WP1 : livret patient

Méthodologie commune

- Littérature et revue des systèmes de soin par pays
- Interviews/entretiens auprès des employés
- Focus groupe/ réunions de co-création auprès des employés

Les étapes concernant le livre

- *Écriture du livret patient*
 - Prenant en compte en compte les problématiques relevées suite aux interviews et focus group
- *Travail avec les patients*
 - Relecture du livret par 50 patients
 - Réunion d'échange /de travail (15 patients)
- *Travail avec les partenaires*
 - Document soumis pour relecture/modifications. Expertise ++ + Avis médecins traitants et DRH entreprises
- *Travail avec designer*
 - sur version papier et électronique

CONTRIBUTEURS :

▣ L'ÉQUIPE DU CENTRE OSCAR LAMBRET (COL) : COORDINATION ET ÉCRITURE

Pr Éric
LARTIGAU
Directeur
Général du COL

Laurence
VANLEMMENS
Oncologue médicale,
coordinatrice

Maxime
FLINOIS
Chargé
administratif

Sophie
REYNOLDS
Consultante
sociale

Helen
BURZLAAF
Coach
professionnelle

▣ LES PATIENTS : RELECTURE

Nous remercions Nathalie DELABROY, Laurène DELCOURT, Patricia DEREUDER, Caroline FAGOT KIK, Valérie GAMBERT, Marie-Christine GHESQUIERE, Yasmine GUÉMRA, Émilie LAHOUSSE, Gilberte LARIVIERE, Marie-Rose LEMAIRE, Barbare LUGEZ, Anne MENDES, Christelle MEURILLON, Muriel MOIREAU, Sandrine MORIZET, Laetitia OGEZ, Jennifer PRALAT, Pascale QUOY, Aurore RIDET, Sylvie WANDELST-LEJEUNE.

Alain, Anne-Sophie, Caroline, Corinne, Gaëlle, Gwendoline, Hélène, Jennifer, Marianne, Michaele, Mylène, Sandrine, Véronique, Virginie, Sophie, Susan, Yves.

Et tous les autres patients pour leur aide précieuse.

▣ LES PARTENAIRES : RELECTURE

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH)/ Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail - associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT-ARACT), Antoine Koubemba pour l'ANACT / Alexandra THIERRY de l'Agence Régionale de Santé (ARS) / Cancéropôle Nord-Ouest / Dr Chloé CARPENTIER et Dr Nicolas LEFEBVRE, médecins généralistes / Philippe MARTIN du Comité Nord de la Ligue nationale contre le cancer / Dr Jean-Marc VANDENDRIESSCHE et Hélène BEHAGUE du service médical de l'Assurance Maladie / Mireille SURQUIN de l'Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF) / Véronique BUEWAERT et Véronique MONSTERLEET de Pôle Santé Travail Métropole Nord / Sylvie LECARDEZ de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail du Hauts-de-France (CARSAT), Arnaud SCHWARSHAUPT, DRH CIC Nord-Ouest.

**NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR ÉTÉ NOS AMBASSADEURS/PARTENAIRES
DANS L'ÉCRITURE DE CE LIVRET !**

Centre Oscar Lambret

3 rue Frédéric Combemale
59000 Lille

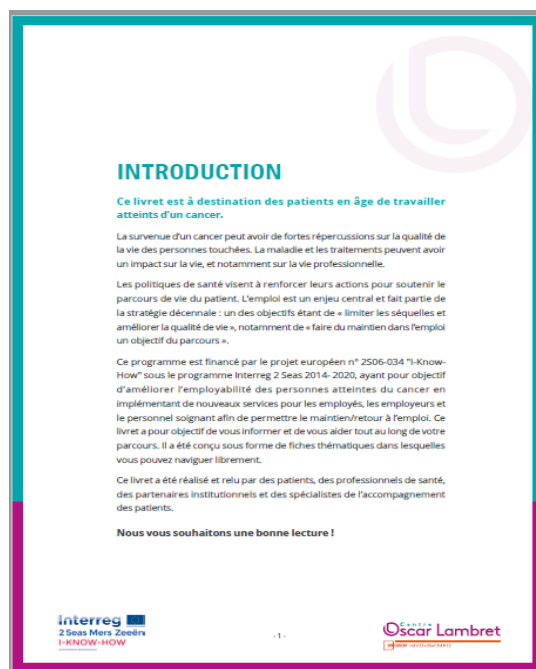
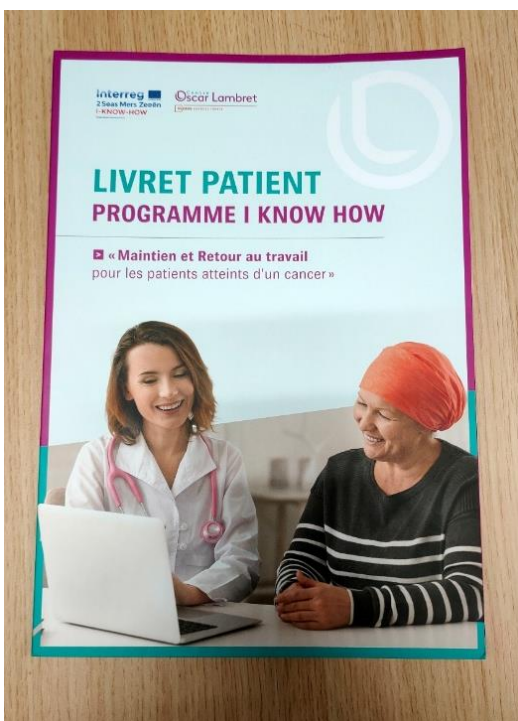
☎ 03 20 29 59 59

🌐 centrescarlambret.fr

Centre
Oscar Lambret
UNICANCER HAUTS-DE-FRANCE

Interreg
2 Seas Mers Zeeën
I-KNOW-HOW
European Regional Development Fund

WP1 : livret patient



SOMMAIRE

FICHE 1 – p. 3

L'annonce de la maladie au patient

FICHE 2 – p. 5

Comment annoncer à l'employeur ?

FICHE 3 – p. 9

Comment annoncer aux collègues, aux collaborateurs ?

FICHE 4 – p. 11

Comment gérer son traitement ?

FICHE 5 – p. 13

Comment préserver le lien avec l'entreprise ?

FICHE 6 – p. 15

Quels sont les dispositifs favorisant le retour à l'emploi ?

FICHE 7 – p. 19

Comment envisager le retour au travail ?

FICHE 8 – p. 21

Comment accepter sa nouvelle situation de santé ?

FICHE 9 – p. 23

Travailleurs non salariés et cancer

FICHE 10 – p. 25

Les ressources/sites utiles pour vous accompagner dans vos démarches

FICHE 11 – p. 27

L'impact de votre maladie du côté de l'employeur

FICHE 12 – p. 31

Conclusion

FICHE 13 – p. 33

Glossaire

➤ **Diffusion pour faciliter l'accessibilité pour tous les professionnels**

- <https://www.centreoscarlambret.fr/fr/actualites/amelioration-retour-maintien-emploi>

➔ Le livret patient est téléchargeable

[Livret patient concernant Cancer et Travail IKH et liens questionnaire -2022- Version numérique.pdf](#)

WP1 : livret patient

Avec remise d'un autoquestionnaire

Objectifs

- D'évaluer l'outil : son utilité et son impact
- De mesurer les besoins du patient et qu'il puisse exprimer son vécu
- De faire évoluer le livret en fonction de ce qui aura été dit

NOUS ESPÉRONS QUE CE LIVRET VOUS SERA UTILE POUR VOTRE PARCOURS ET VOUS AIDERA À CONSTRUIRE VOTRE NOUVELLE VIE.

Votre avis concernant ce livret nous est précieux et nous permettra de le faire évoluer. Nous vous remercions de prendre quelques minutes, au moment qui vous semble le plus opportun, maintenant ou d'ici quelques mois, pour remplir le questionnaire d'évaluation qui vous a été remis ci-joint ou qui vous sera remis prochainement. Si vous préférez répondre à ce questionnaire en ligne :

concernant le livret patient pour le centre Oscar Lambret
<https://fr.surveymonkey.com/r/QHGM2CN>

concernant le livret patient pour les autres établissements
<https://fr.surveymonkey.com/r/KZJMF67>

Questionnaire concernant le Livret Patient du programme I-KNOW-HOW



Madame, Monsieur,

Vous avez récemment eu en votre possession le livret « Maintien et Retour au travail pour les patients atteints d'un cancer » créé dans le cadre du programme « Know How ». Ce livret a été élaboré avec les partenaires européens afin de vous aider et de vous accompagner dans vos démarches autour du retour à l'emploi.

Afin de le faire évoluer, nous avons besoin de votre avis : c'est pourquoi nous vous serions reconnaissant de répondre à ce questionnaire (anonyme). Votre participation nous est précieuse.

Merci pour votre participation !

L'équipe du Centre Oscar Lambret

 Dr Eric LARTIGUEAU Directeur Général du COL	 Laurence VANLEMMENS Oncologue médicale, coordinatrice	 Max FLIN Châ admi
--	--	--------------------------

VII/ Questions sur votre parcours :

Avez-vous des thématiques/domaines supplémentaires que vous souhaiteriez voir intégrer dans le livret ?

- Oui
 Non

Si oui, lesquels ?

Auriez-vous eu besoin d'un accompagnement personnalisé durant votre parcours de soin ?

- Oui
 Non

Et si oui :

- A quel moment ? (Exemples : Au moment du diagnostic, pendant les traitements, après les traitements, ...)
- De quel type ? (Exemples : consultations, ateliers, coachings, ...)

Questionnaire sur le livret patient concernant Cancer et Travail -2022.pdf

Nous sommes très intéressés pour recueillir votre histoire par rapport à votre travail, Si vous souhaitez la partager, nous vous remercions de l'écrire ci-dessous :

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire qui nous servira à améliorer le livret

Interreg
2 Seas Mers Zeeën
I-KNOW-HOW

Centre
Oscar Lambret
UNICANCER HAUTS-DE-FRANCE

Interreg
2 Seas Mers Zeeën
I-KNOW-HOW

Centre
Oscar Lambret
UNICANCER HAUTS-DE-FRANCE

Interreg
2 Seas Mers Zeeën
I-KNOW-HOW

Centre
Oscar Lambret
UNICANCER HAUTS-DE-FRANCE

MET
MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Données Tous 230321.pdf

En pratique : diffusion et évaluation

Depuis 10/2022

- 250 livrets papier remis aux secteurs hospitaliers par le réseau Onco Hauts de France, via les 3C et les ERC, et version numérique.
- Lors des diverses réunions-présentations de IKH

➤ Diffusion au centre Oscar Lambret

- Création d'une adresse mail « Cancer et Travail » cancer-et-travail@o-lambret.fr

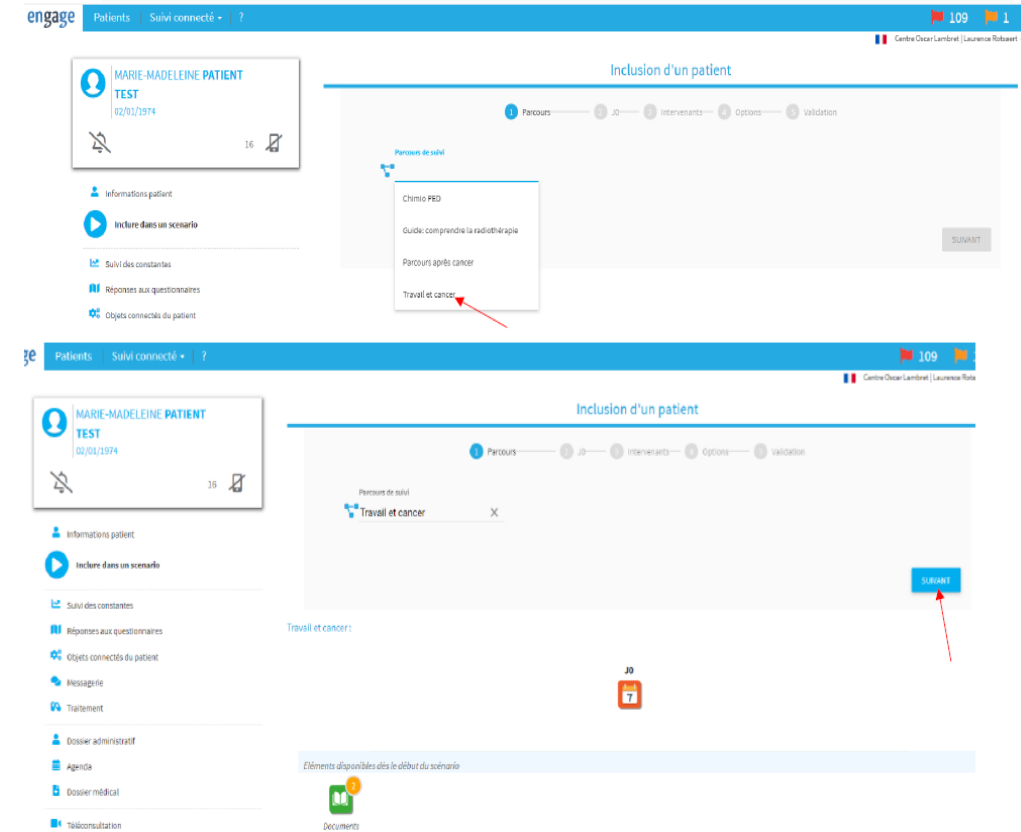
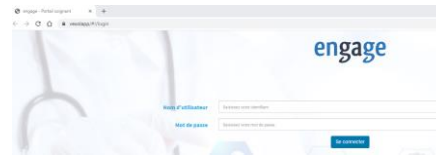
- Création d'un scénario « Cancer et Travail »

- inclus dans les parcours
- via notre plateforme digitale
- permettant à chaque soignant de discuter, d'accompagner et d'inclure son patient en âge de travailler dans le scénario lui permettant d'accéder aux 2 documents : **livret et questionnaire**, avec système de relance pour le remplissage de l'auto-questionnaire.

- *Les soignants ont été sensibilisés* sur l'existence du livret Patient via des réunions ou explications individuelles. Des exemplaires papier ont été remis aux cadres pour distribution dans les services depuis 10/2022

Ils peuvent soit enregistrer eux-mêmes les patients via le scénario, soit envoyer un mail pour inscription

- Nous prévoyons de produire avec les équipes de communication une vidéo pour promouvoir le livret.



En date du 21/3/2023



118
Suivis en cours

35 questionnaires reçus

[Données Tous_230321.pdf](#)

Forces

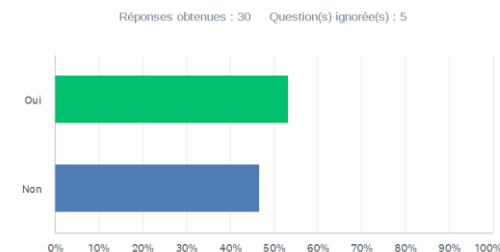
- Le livret constitue un moyen pour que le patient puisse échanger et discuter de ses craintes par rapport à l'emploi avec son réseau (proches, professionnels de santé, ses collègues, ...)
- Il permet aux patients d'informer des lois et des étapes clés de son parcours dès l'annonce jusqu'à la fin de sa maladie.
- Le livret est positif et ne force jamais mais informe et « accompagne ».
- Les personnes apprécient que ce soit une réflexion faite avec les patients et les partenaires professionnels travaillant sur le travail
- Le livret est fait en forme de fiches détachables
- « Les renvois par des liens hypertexte vers les sites recommandés sont top top top. Cela correspond exactement aux attentes. Pas de recherche, l'accès au bon site en réponse à notre questionnement est direct et sûr. C'est vraiment bien. »

Faiblesses

- Le livret n'est pas suffisant dans certaines situations ex auto-entrepreneur

J'ai été en arrêt de travail du 22/03/2021 au 16/05/2021. J'ai bénéficié d'une reprise du travail en temps partiel thérapeutique à compter du 17/05/2021 et une reprise à 100% en 12/2021. J'ai moi-même annoncé mon cancer à mon service et mes collègues les plus proches. J'ai bénéficié de beaucoup de bienveillance et d'accompagnement de leur part, pendant le traitement mais également lors de ma reprise et encore aujourd'hui. Reprendre le travail, psychologiquement m'a beaucoup aidé. Physiquement, encore aujourd'hui il y a des jours difficiles à cause des douleurs neuropathiques persistantes et des effets indésirables du Tamoxifène, mais le travail m'a permis de penser à autre chose qu'à la maladie.

Q28 Auriez-vous besoin d'un accompagnement personnalisé durant votre parcours de soin ?



Quand ?

Pendant les traitements
après les traitements
Tout au long du parcours

De quel type?

Consultations,
ateliers, coaching

Journaliste pigiste je suis salariée multiemployeurs. J'ai rencontré des difficultés avec la CPAM, en particulier pendant le mi-temps thérapeutique : plus de 3 mois de délais de paiement ! J'ai aussi dû rembourser une partie de l'assurance de mon prêt suite à un trop perçu.

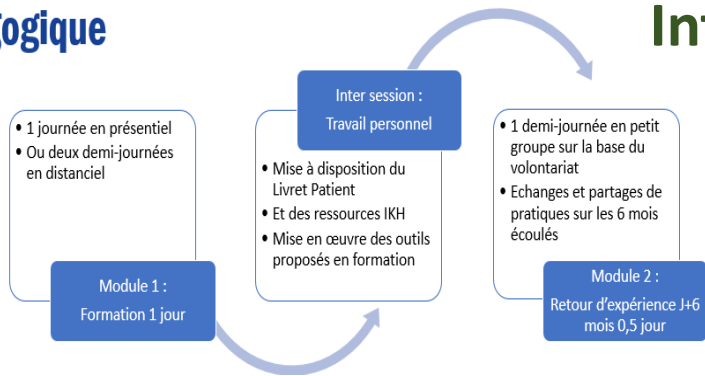
Je suis en récidive...Bcp d'interrogation sur l'avenir professionnel du fait de l'échéance de fin de droit IJSS 3ans.

J'ai regretté de ne pas avoir eu d'arrêt de travail au moment de l'opération et des traitements qui ont suivis j'étais désemparé je ne savais pas quoi faire car je n'arrivais pas à en parler, j'avais honte. Par la suite je ne connaissais pas les dispositifs comme le mi temps thérapeutique etc je croyais qu'on avait la moitié de son salaire...

Je suis infirmière depuis 2013, j'ai eu un cancer du sein en 2017, triple négatif. J'ai eu une mastectomie partielle, chimiothérapie, radiothérapie. J'ai repris le boulot fin 2018, en tant qu'infirmière. Dans un service où l'oncologie est le quotidien. Et ça a été très dur car je n'avais que 26 ans, et les patients n'étaient pas toujours tendres, mon encadrement a très vite oublié par quoi je venais de passer et m'ont usé jusqu'à l'os dès ma reprise. J'ai demandé un autre poste car psycholo C'était trop pour moi.... Pendant deux ans rien à me proposer. Ils ont fini par me mettre sur un poste d'assistante codeuse... je suis derrière un ordinateur toute la journée. À entrer des codes... J'ai dû choisir entre ma vocation d'infirmière et ma santé physique et mentale... Car les postes d'infirmièreS de jour, de consultation, de programmation, de prélèvements... tous ces postes sont saturés.

WP2 : Formation des professionnels de santé

L'itinéraire pédagogique



Intitulée « Cancer et Travail, pour une intégration réussie »

Pour tous les personnels en contact avec les patients

Public : Les personnels au contact des patients.

Finalité de la formation

Sensibilisation de premier niveau pour les personnes qui souhaitent aborder avec les patients la question du retour à l'emploi : les conséquences du cancer pour le patient, le monde du travail, et les acteurs impliqués.

Les objectifs de la Formation

A l'issue de la session, les stagiaires pourront :

- Appréhender les conséquences du cancer pour le patient.
- Identifier les freins potentiels du cancer sur le retour au travail : représentations, stéréotypes et réalité.
- Lister les impacts psychologiques et les moyens d'y faire face.
- Être outillé pour accompagner le patient par rapport à l'emploi

Horaire	Séquences	Horair e	Séquences
9h00	Accueil des participants - Présentation de la formation - Organisation de la journée	13h30	Réveil pédagogique
9h15	Séquence 1 : Cancer et Travail, un enjeu de société. <i>En quoi le cancer est-il devenu un enjeu économique et social en plus d'être un enjeu de santé publique ? Epidémiologie et coût social du cancer. Généralités sur la maladie et les traitements.</i> Dr Laurence Vanlemmens, oncologue COL	13h35	Séquence 3 : Cancer et travail : du mythe à la réalité <i>Le cancer génère stéréotypes et préjugés. Quels sont-ils ? Pour qui ?</i> Helen Burzlaff, coach professionnelle
9h45	Séquence 2 : Cancer et conséquences pour les patients <i>Percevoir les conséquences physiques et psychosociales de la maladie en général dans l'environnement professionnel.</i> Dr Laurence Vanlemmens, oncologue COL	14h00	Séquence 4 : Qui fait quoi ? Chacun son rôle ! <i>Identifier les personnes ressources, et vers qui on peut orienter les patients en fonction de leurs besoins.</i> Sylvie Lecardez, CARSAT Sophie Reynolds, assistante de service social Céline Claret, Assistante sociale COL
10h45	Pause	15h15	Pause
11h00	<i>Les impacts psychologiques pour les patients</i> <i>Les enjeux pour les patients.</i> <i>Les freins éventuels à la reprise du travail.</i> Stéphanie Cambien Delzenne, oncopsychologue Valenciennes Dr Laurence Rambaud, oncopsychiatre, COL	15h30	Séquence 5 : Communiquer avec les patients sur la question du travail <i>Outils de base et posture adaptée</i> Helen Burzlaff
11h45	Quel « bon moment » pour reprendre le travail ? Débat et partage d'expérience	16h00	<i>Savoir poser les bonnes questions</i> : à vous de jouer ! Helen Burzlaff
12h15	Les points de vigilance : ce que nous retenons de la matinée	16h30	Synthèse de la journée - Ce que nous retenons de la session - Evaluation de la session
12h30	Déjeuner pris en commun	17h	Fin de la formation

WP2

2 sessions « tests » le 16/6/2022 (8 personnes) et 21/6/2022 (12 personnes)

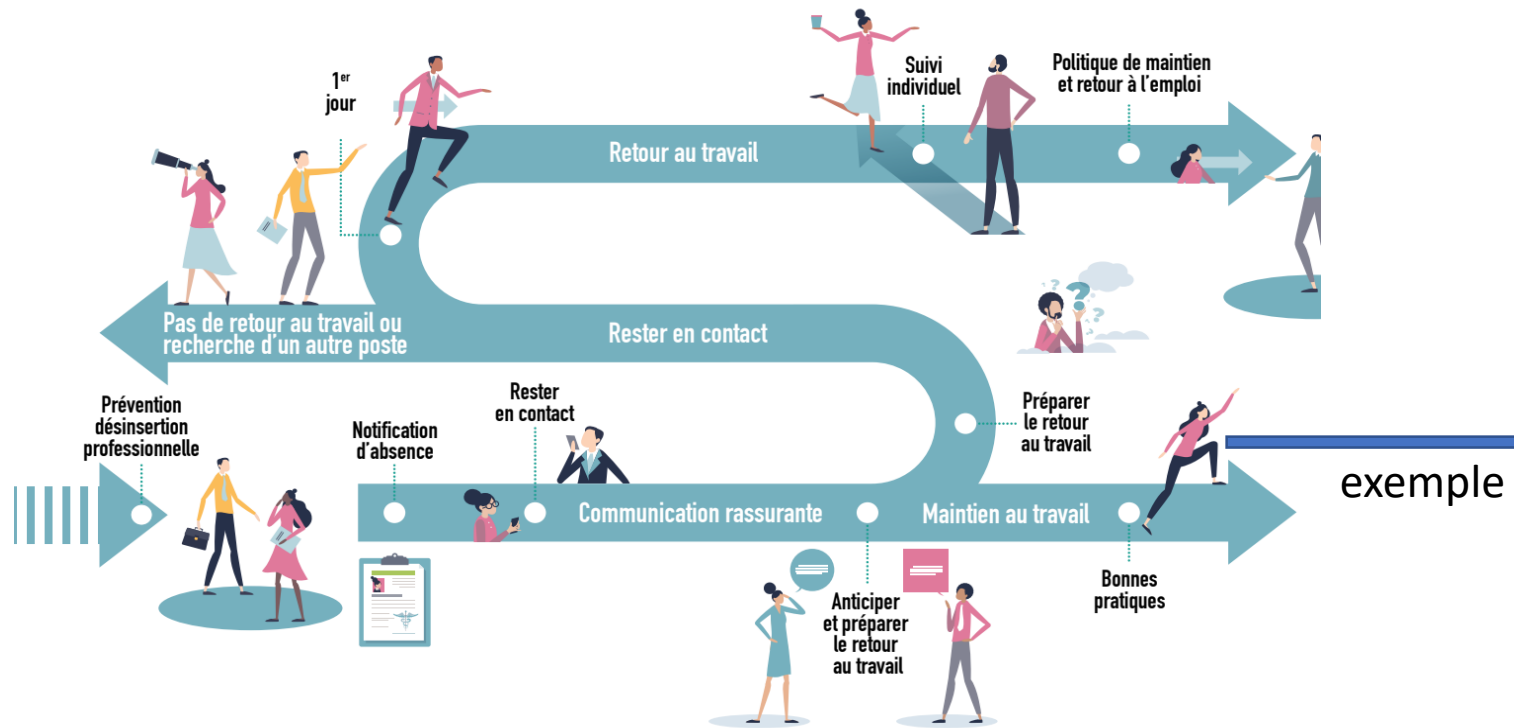
- à destination des soignants travaillant en structure hospitalière et des personnes accompagnant les patients en dehors de structures (acteurs du service social, des ERC etc)

ERC LILLE METROPOLE FLANDRES	ERC SUD OISE
ERC LILLE METROPOLE FLANDRES	ERC DU HAINAUT CAMBRESIS - ASSOCIATION EMERA
Association Vivre Comme Avant	ERC DU HAINAUT CAMBRESIS - ASSOCIATION EMERA
ERC LITTORAL	ERC Dunkerquois et Audomarois
ERC LITTORAL	ERC Maubeuge Avesnois
3C des 3 CAPS	CARSAT - SERVICE DU HAINAUT
Centre Oscar Lambret	CARSAT - SERVICE DES FLANDRES
Centre Oscar Lambret	CARSAT - SERVICE DE LILLE DOUAI
Centre Oscar Lambret	CENTRE SOCIAL AJR
	CHRU LILLE
	CH de Roubaix
	EPDSAE

Conclusions (forces et faiblesses) :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Beaucoup d'intervenants différents qui permettent une discussion et un échange multi professionnel- Sensibiliser et approfondir les connaissances sur le parcours patient et ses enjeux- Elle permet aux stagiaires d'échanger entre eux et d'enrichir le débat	<ul style="list-style-type: none">- la formation est assez courte pour aborder tous les sujets- la formation devrait avoir des volets différents fonction du public présent ex pour les assistants sociaux CARSAT (ou être plus sur un volet « Présentation des missions » auprès des partenaires)

WP 3 : à destination des entreprises



4 Anticiper et préparer le retour au travail

Anticiper et préparer le retour au travail

Vous pouvez conseiller au salarié de prendre contact avec le médecin du Service de Prévention et de Santé au Travail pour réaliser une visite de pré reprise ou/et de prendre contact avec le service social de la CARSAT auprès de la caisse primaire d'assurance maladie dont il dépend : il pourra être accompagné et informé des différentes actions de prévention de la désinsertion professionnelle.

VISITE DE PRÉ-REPRISE (DÉCRET 16 MARS 2022) :

Une visite de pré-reprise peut être effectuée pendant l'arrêt, en cas d'arrêt de travail d'une durée de plus de 30 jours, pour anticiper les conditions de la reprise de travail. Elle est organisée par le médecin du travail à l'initiative du médecin traitant, des services médicaux de l'assurance maladie, du salarié ou du médecin du travail, dès lors que le retour du travailleur à son poste est anticipé.

Au cours de la visite de pré-reprise, le médecin du travail peut recommander :

- 1° Des aménagements et adaptations du poste de travail ;
- 2° Des préconisations de reclassement ;
- 3° Des formations professionnelles à organiser en vue de faciliter le reclassement du travailleur ou sa réorientation professionnelle.

AMÉNAGEMENTS ET ADAPTATIONS DU POSTE :

Différents dispositifs d'adaptation peuvent être mise en place au retour du salarié.

→ Aménagements du poste de travail :

- Aménagement des horaires : par exemple passer en travail de jour au lieu du travail nuit, travail à temps partiel etc.

• Solliciter un Temps Partiel Thérapeutique pour une reprise progressive d'activité en visant à terme un temps plein.

• Adaptation technique du poste de travail : le médecin de travail, en accord avec l'entreprise et le salarié, peut solliciter CAP emploi si le salarié a initié une demande de Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé. Des aides pourront être sollicitées auprès de l'AGEFIPH.

→ Le temps partiel thérapeutique : Le temps partiel thérapeutique permet la reprise au poste à temps partiel pour une période limitée. Il permet à la personne de reprendre et de se réadapter progressivement.

- Il requiert l'accord préalable du médecin du travail et de l'employeur.
- Il est prescrit par le médecin traitant.

→ Accompagnement du salarié par l'entreprise :

- Le service social de la CARSAT peut accompagner le salarié en arrêt de travail ; vous pouvez inviter le salarié à se rapprocher de ce service.
- L'assistante sociale écouter le salarié, le soutiendra, l'informer et l'orientera si besoin vers les dispositifs spécifiques de maintien à l'emploi.
- Des accompagnements peuvent également être réalisés par des services sociaux externes ou du Service de Prévention et Santé au Travail.

I-KNOW-HOW-Entreprises-ROAD-MAP.pdf

Fin du programme fin 3/2023

Points discutés

DURABILITE et TRANSFERABILITE

Quelles mesures concrètes pour assurer la durabilité des résultats du projet (propriété et maintenance des résultats, rôle des partenaires officiels et des observateurs, etc.) ?

-> Développer un plan d'action à long terme et la répartition des responsabilités de chaque partenaire pour assurer la durabilité des résultats.

Comment assurer la pérennité des résultats du projet ?

-> Comment le changement apporté par le projet aura-t-il un effet durable ?

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les partenaires poursuivront-ils la coopération et, si oui, sous quelle forme ?

Prochaine étape : projet opérationnel d'accompagnement

Partenaires	WP1 /Patient-employé	WP2/Formation soignants – acteurs sociaux etc	WP3/employeur-entreprises	Plan d'action - Evaluation
ARS Réseau OncoHdF	Mettre à disposition les outils auprès des patients au sein des établissements autorisés à l'activité de traitement du cancer et auprès des associations de patients Onco HDF en lien avec ARS	Proposer des formations auprès des professionnels prenant en charge des malades sur le maintien et le retour à l'emploi institut de formation du COL ou Onco HDF		Inscrit dans Feuille de route ARS HdF de Stratégie décennale
Ligue	Diffusion		Utilisation de l'outil	Discussion en cours degré de participation /WP3
Service médical de l'Assurance maladie des Hauts de France	Appropriation par les CSAM (conseiller service Assurance maladie) et ISM (infirmiers du service médical) lors de leurs rendez-vous avec des patients atteints de cancer.			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation à l'élaboration d'un plan d'actions régional ➤ Contribution au suivi et à l'évaluation du plan d'actions par l'orientation vers des bases de données régionales et/ou la mise à disposition de données Assurance maladie, dans le respect du RGPD, permettant de disposer d'indicateurs de résultats ➤ Mise en relation avec des organismes et contacts régionaux ou nationaux
ARACT (souhait élargir aux Maladies chroniques)	Promotion et diffusion des outils produits	Participer au programme de formation pour les professionnels, les gestionnaires des ressources humaines et les accompagnateurs professionnels	Service de coaching pour les employeurs Promotion et diffusion des outils produits	Participer au groupe retour d'expérience sur l'utilisation, le contenu des outils produits
CARSAT	La Carsat souhaite porter la suite de ce projet, accompagnant les personnes atteintes d'un cancer dans leur retour à l'emploi. En effet, la Carsat, au regard de ses missions de prévention de la désinsertion professionnelle auprès des assurés en arrêt de travail et de prévention des risques professionnels auprès des entreprises, peut assurer ce déploiement, en coordination avec les acteurs ayant contribué au projet expérimental.			La réussite de ce projet repose néanmoins sur l'articulation des acteurs œuvrant sur ce champ, dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons.
Pôle Santé Travail	Diffusion		Utilisation de l'outil	En attente de retour écrit

Bénéfices attendus du programme

➤ Pour les patients

- d'avoir une meilleure prise en charge tout au long de leur parcours
 - par une prise en compte de la problématique de l'emploi plus systématique et organisée.
 - Avec informations nécessaires très tôt dans leur prise en charge pour les aider dans leur parcours de soin
- de pouvoir bénéficier d'accompagnement permettant le maintien ou la reprise de l'emploi pendant les traitements ou dans l'après cancer.

➤ Pour les soignants et les managers

- d'être sensibilisés à la problématique de l'emploi et de mieux accompagner leurs patients/salariés grâce aux outils adaptés.

➤ De renforcer les actions menées avec le monde social et les partenaires.

➤ De mettre en place avec le monde de l'entreprise des actions communes concrètes

- et permettre une meilleure sensibilisation des employeurs à la connaissance de la maladie et de ses conséquences.

FICHE ACTION II.13

FAIRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI UN OBJECTIF DU PARCOURS

CONTEXTE :

La survenue d'un cancer a de fortes répercussions sur la vie des personnes atteintes. Les effets indésirables de la maladie et les traitements ont un impact sur la vie professionnelle (fatigue, troubles cognitifs et du sommeil, douleurs, impact psychologique) et cinq ans après le diagnostic, les personnes souffrent encore de ces séquelles (étude VICAN 5). L'essor des innovations thérapeutiques telles que la chimiothérapie orale, le suivi aidé par les objets connectés et les phases d'hospitalisation plus courtes offrent néanmoins des perspectives plus favorables pour les patients : en effet, ces évolutions participent au maintien en emploi des salariés qui le souhaitent.

Toutefois, un cloisonnement entre les professionnels de la santé au travail, qui ignorent parfois les progrès réalisés en oncologie et les médecins de ville ou spécialisés souvent peu ou mal informés concernant les dispositifs de maintien en emploi peut entraver le maintien en emploi ou le retour au travail des personnes atteintes dans des conditions adaptées.

OBJECTIF :

Développer des dispositifs pour faciliter le maintien et le retour à l'emploi des personnes touchées par le cancer, prévoyant de faciliter les échanges et la communication et permettant un projet ou un parcours qui ait du sens pour les personnes touchées par le cancer.

Apporter de nouvelles connaissances relatives au maintien et au retour à l'emploi des personnes touchées par le cancer.

EFFET ATTENDU POUR LES PERSONNES :

Simplification des démarches et meilleure identification des aides mobilisables pour mieux accompagner les personnes et faciliter leur maintien et/ou retour en emploi.

Possibilité pour les personnes de se projeter dans un maintien d'activité et de ses sociabilités pendant et après la maladie, et ce, dès l'annonce de la maladie.

Diminution du nombre de personnes actives qui ne travaillent plus 5 ans après un cancer.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'ACTION :

- Sensibiliser les professionnels de santé au bénéfice du maintien d'une activité professionnelle adaptée pendant et après la maladie ; systématiser les visites de pré-reprise ou périodiques à la reprise (action II.13.1)
- Apporter aux entreprises un soutien (club, formation, partage d'expériences, indicateurs...) (action II.13.2)
- Intégrer au « guichet unique » toutes les informations et démarches relatives à l'emploi (action II.13.3)
- Élargir les possibilités d'aménagement du temps de travail pour les adapter à la réalité de la vie des personnes (action II.13.4)
- Décloisonner les dispositifs permettant le financement d'adaptation des postes de travail et d'accompagnement au maintien en emploi (action II.13.5)
- Mesurer l'effet de la maladie sur les droits à la retraite et envisager des actions permettant d'en réduire l'impact (action II.13.6)
- Proposer des expérimentations visant à faciliter la conciliation maladie et emploi (action II.13.7)

Contact :

Email : l-vanlemmens@o-lambret.fr

Tel : 03 20 29 55 47

